



*Eglise
Réformée
de Carcassonne*

Trait d'Union

Janvier 2011

N° 55

Editorial

Parler de Dieu

Parler de Dieu révèle toujours nos préoccupations les plus ultimes, nos aspirations les plus profondes, nos doutes, nos rêves et nos fantasmes les plus vrais. Les raisons pour lesquelles nous croyons ceci ou cela tiennent beaucoup à ce que nous sommes, à nos expériences de la vie, à nos modes de pensée, comme aux rouages de nos psychologies. Nos confessions de foi sont toujours narratives, elles confessent en effet ce que nous sommes en profondeur.

Dieu ne serait-il alors qu'une projection humaine, une création de l'homme, comme aiment à le soutenir certains athées ? Et bien oui, Dieu est une projection humaine ! Ce que nous disons de lui reste toujours marqué du sceau de notre humanité. Quand je dis « Dieu », c'est toujours un je qui s'exprime ! « C'est la foi qui fait Dieu », disait Martin Luther montrant par là que Dieu est une réalité relationnelle, qu'il est toujours ce qu'il est pour moi. Le Dieu que révèle Jésus-Christ est un Dieu qui se livre à l'humanité, qui se raconte à travers ce que nous sommes ; Jésus nous invite à croire en un Dieu qui se révèle en nous révélant à notre humanité, qui advient en nous faisant advenir à nous-mêmes. Parler de Dieu serait alors la manière la plus souveraine qui soit de parler de l'humanité ouverte au meilleur d'elle-même, dans toute la grandeur dont elle est capable, enfin libérée de ses zones d'ombres et des tensions qui l'aliènent.

Mais si Dieu est toujours une projection humaine, ce qui nous permet de croire en lui comme au meilleur de l'humain nous vient d'ailleurs, telle une puissance de vie insoupçonnée qui nous permet de surmonter les obstacles du monde et de nous épanouir dans l'existence. Ce qui nous déploie dans une existence toujours plus harmonieuse atteste de la présence active d'un Dieu qui ne se laisse jamais enfermer dans les images que nous nous faisons de lui.

Raphaël Picon
(Evangile & Liberté)

Agenda

- **Culte** tous les dimanches à 10h30 au temple ou 11h pour les journées catéchétiques.
- **Etudes bibliques**, au temple de 18h30 à 20h : le mardi 15/02 ; le lundi 14/03 ; le samedi 26/03 à Narbonne, conférences sur la formation des évangiles (voir l'encadré ci-dessous)
- **Groupe œcuménique**, au sacré-cœur, à 18h30, le 22 février ; le 22 mars ; 19 avril.

Journées catéchétiques

Une journée KT c'est une fois par mois (13 février, 13 mars, 10 avril et 8 mai)

- **10h40** : rendez-vous avec les autres au temple pour participer à la musique ou à la liturgie ;
- **11h** : culte ;
- **12h** : repas partagé dans les locaux du temple (apporter plats qui se partagent) ;
- **13h** : exposés, réflexion en grands et petits groupes ;
- **15h** : dispersion.

Continuation du programme de l'année 2010-2011

- 1) pour les petits à l'école biblique avec Agnès de Watteville : *les repas dans la Bible* ;
- 2) pour les grands au catéchisme avec Michel Jas : *les religions du monde : diversité des pratiques et des compréhensions, parallélismes ou diversité avec la Bible.*

Pour prendre contact : Pasteur Michel Jas : 04 68 43 25 68 ou 06 01 82 29 67.

Conférences

● **Le 26 mars à Narbonne Journée du consistoire**

• **A 10h : Conférence avec Christian–Bernard Amphoux, sur la formation des évangiles.**

« Il existe, en hébreu, une expression associant le mot even, « pierre », et un dérivé de la racine GaLaL, « rouler » : even gilaion ; cette expression a une consonance très proche de celle du mot grec évangélion ; et l'image de « rouler la pierre » se trouve déjà dans Josué pour évoquer l'entrée d'un tombeau. Il faut garder en mémoire ce double sens de « bonne nouvelle » et de « pierre roulée » pour bien comprendre l'existence du mot Evangile. Le premier sens est celui du mot grec ; le second vient, par la phonétique, de l'hébreu ; et c'est l'existence du second qui rendait le mot difficile à remplacer » écrit Ch.-Bernard Amphoux pour expliquer le passage du mot Evangile du grec au latin puis au français.

- A 12h, repas partagé.
- A 13h30, conférence, par Christian–Bernard Amphoux.
- A 17h, dispersion.

● **Le 14 avril conférence avec Jean-Christophe Muller au temple à 20h30.**

« Protestantisme et Franc-Maçonnerie » : Parcours croisés et décroisés, ou comment ces deux courants ont une part d'histoire commune et comment ils se différencient... un plaidoyer pour la compréhension, et pour ne pas perdre le fil de la relation... Un cousinage ancien, mais nous avons encore des choses à nous dire !

- **Assemblée Générale, le 20 février ([voir feuille jointe](#)).**

• **Journée du consistoire à Carcassonne le 2 juin (Ascension)**

Au revoir et remerciements à Bruno Gaudalet

Réservez votre journée.

Du Conseil presbytéral...

Alors que l'Eglise réformée de France et l'Eglise évangélique luthérienne de France, dont l'unité spirituelle et théologique est déjà acquise, sont en chemin, du point de vue légal et disciplinaire, vers l'Eglise protestante unie de France, Communion luthérienne et réformée, les structures locales actuellement en place ne seront sûrement pas bouleversées lors du synode national constitutif de l'« EPUF », prévu à Lyon au mois de mai 2013.

Descendantes des « églises dressées » de Jean Calvin, les Eglises locales prennent forme selon les lois de la République en associations culturelles locales qui continuent à être le maillon de base de notre vie protestante.

Associations régies par les lois de 1901 et de 1905, elles sont constituées par les personnes inscrites sur la liste des membres de l'association culturelle et confessant que Jésus Christ est le Seigneur. Ces personnes sont les membres électeurs lors des assemblées générales. Au point de vue ecclésial, les associations culturelles fonctionnent dans le cadre de la Discipline de l'Eglise réformée, règles remontant au premier Synode national de 1559 et régulièrement actualisées depuis par les synodes nationaux successifs.

Cette Discipline détermine donc le cadre de fonctionnement des églises locales, les attributions du conseil presbytéral, dont le pasteur est membre de droit, les pouvoirs de l'assemblée générale des membres, le tout étant repris par les statuts de l'association, déposés en préfecture, ou en sous-préfecture.

Notre Eglise fonctionnant sous le régime presbytérien-synodal, un rôle capital est dévolu au conseil presbytéral : organe collégial élu par l'assemblée générale et comprenant de droit en son sein le pasteur, théologien dont la compétence a été reconnue au niveau national, il assume tous les aspects du gouvernement de l'église locale. Ne se bornant pas à la seule gestion matérielle, il assure également, et surtout, un ministère spirituel auprès de chaque membre de la paroisse.

Emanation directe de toute la paroisse par le biais de l'assemblée générale, il est à la disposition de chacun. Chacun a la libre possibilité d'interpeller le Conseil et d'être écouté par un conseiller presbytéral ou par le pasteur en cas de question personnelle.

Il est donc très important que, dans un climat de confiance fraternelle, chaque paroissien participe à la vie de l'Eglise locale en lien avec le conseil presbytéral qui est l'émanation de la communauté et se tient à son service.

Malgré la notion de sacerdoce universel et l'individualisme qui caractérisent notre vie d'Eglise, l'avenir des conseils presbytéraux au sein des institutions protestantes, toujours à réformer, demeurera sûrement la pierre angulaire de notre vie ecclésiale.

Mot du trésorier

Voici la situation financière de l'ACERF arrêtée au 31 décembre 2010 vous a été envoyée par la voie postale. Un résultat beaucoup plus détaillé sera présenté lors de l'Assemblée Générale du 20 février prochain.

Saviez-vous que le coût d'un ministre à temps plein s'élève à environ 50 000 € par an ce qui inclut la rémunération et les charges sociales afférentes au poste pastoral : les frais de desserte, la formation et la retraite d'un ministre, cette énumération est loin d'être exhaustive. Or depuis plus de dix ans, ce poste, qui concerne notre paroisse, a bénéficié de la solidarité régionale et nationale. Notre objectif pour 2011, est de prendre en charge la totalité du coût de ce poste, avec la paroisse de Narbonne. C'est-à-dire, une contribution financière annuelle pour Carcassonne de 25 000 €. Donc cela implique que chacun de nous fasse le même effort financier qu'en 2010.

Merci à vous tous, très chers et fidèles cotisants ! Les nouveaux cotisants sont les bienvenus pour nous permettre de réaliser notre objectif.

Dans nos familles

- Obsèques de Mme Lucie Mas, née Jund, le 5 novembre au cimetière de Belvèze-du-Razès.
- Obsèques de M. Pierre-Simon Mattei décédé subitement à Carcassonne, le 7 novembre ; cérémonie religieuse protestante à l'église de Sainte Eulalie le 9 novembre puis au cimetière du même village.
- Obsèques de Jean-Frédéric Schweizer décédé à la Redorte, le 25 novembre ; cérémonie religieuse protestante à la collégiale de Castelnaudary le 30 novembre.
- Décès de Jean-Remi Hallard, obsèques à Toulouse, temple de la place du Salin, le 5 janvier ; nous pensons à sa fille Hanna à Toulouse et à ses parents membres de notre paroisse, en souci depuis plusieurs années pour la santé de leur fils.

Le Seigneur est dans la joie avec ceux qui sont dans la joie et accompagne ceux qui vivent les soucis ou le deuil.

Les contacts de la paroisse

Pasteur : Michel Jas, tél. 06 01 82 29 67. – 04 68 43 25 68.

Présidente du Conseil Presbytéral : Denise Servière, tél. 04 68 24 46 14.

Trésorier : Walter Blaser, 3 av. du Mail, 11170 Montolieu, tél. 04 68 24 81 63.

Responsable de publication : Christiane Rieutort, tél. 04 68 25 40 41.

Mise en page : Monique Laffon, tél : 04 68 25 93 14.

Site : www.protestantscarcassonne.fr : Reinhard Blanck, tél. : 04 68 91 43 72.